

PUBLICATIONS LEGALES 55 - MEUSE

Chères lectrices, Chers lecteurs,

Retrouvez chaque lundi au format PDF, l'intégralité des annonces judiciaires et légales parues dans le département 55 - Meuse la semaine précédente sur notre site Internet lagazettefrance.fr dûment habilité à cet effet par arrêté préfectoral.

Ne manquez aucune annonce publiée par nos soins en vous inscrivant gratuitement à notre alerte hebdomadaire en suivant ce [lien](#).

Forts de plus de 100 ans d'expérience, nous traitons chaque année plus de 100.000 annonces légales.

Pour publier une annonce légale en quelques minutes, rendez-vous sur notre plateforme de saisie annonceslegales.lagazettefrance.fr

Pour tout renseignement, veuillez nous contacter par téléphone au 03 28 38 45 45 ou par e-mail al@gazettesolutions.fr

Bonne lecture.

Le service Annonces Légales.

CONSTITUTIONS



Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 1er juin 2025, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée :

Dénomination sociale :

E.A.R.L. DU LONGBUT

Capital social

150 000,00 €, constitué de 150 000,00 € d'apports en numéraire.

Siège social

THIERVILLE-SUR-MEUSE (55840) – 2 C ROUTE Ecart du Longbut.

Objet social

- Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du Code Rural,
- Exercice d'activité(s) annexe(s) et accessoire(s), spécialement autorisée(s) par la Loi et les règlements, dans le strict respect des conditions posées par les textes en vigueur, pourvu qu'elle(s) ne modifie(nt) pas le caractère civil de la société.

Durée

99 années à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Gérance

Monsieur Laurent FRANCOIS, demeurant à VERDUN, est désigné statutairement en qualité de gérant pour une durée illimitée.

Cession de parts sociales

Toute cession de parts sociales ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés. La décision d'agrément est prise par décision collective extraordinaire à la majorité des trois quarts des voix exprimées.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BAR LE DUC.

Pour avis et mention,
La gérance.

[91367492](#)



**CERFRANCE
ADHEO**

DU MENHIR

Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros

Siège social : Ferme du Moulin
55300 MECRIN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 13 juin 2025 à MECRIN, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : DU MENHIR

Siège : Ferme du Moulin, 55300 MECRIN

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 40 000 euros

Objet : La vente et la production d'énergie par procédé de méthanisation.

La commercialisation des digestats et autres matières résiduelles. Les prestations de séchage et

de chauffage.

L'exploitation d'installations de production d'énergie électrique par tout procédé notamment thermique, solaire, éolien, et plus généralement de toute énergie renouvelable et notamment la production d'électricité solaire à partir d'équipements photovoltaïques ; ainsi que la vente à des opérateurs agréés ou non de l'énergie produite.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président :

Monsieur Aurélien HANNEL, demeurant 3 Ter Route de Pont sur Meuse, 55300 MECRIN

Directeurs généraux :

Monsieur Eric WENSKE, demeurant 5 bis rue Saint-Michel 55300 MECRIN

Monsieur Guillaume OUDIN, demeurant 9 chemin des Pâquis 55200 PONT SUR MEUSE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BAR LE DUC.

POUR AVIS, Le Président

[91367818](#)

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT-MIHIEL du 4 juin 2025 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière.

Dénomination sociale :

LOLOUPOL

Siège social : 4 rue Jeanne d'Arc, 55300 SAINT-MIHIEL.

Objet social : La propriété par voie d'apport ou d'acquisition, d'échange ou autrement et la détention de terrains, d'immeubles bâtis et de biens et droits immobiliers, la disposition, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement des immeubles ou droits immobiliers qui seront apportés à la Société ou acquis par elle ;

L'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ;

A titre accessoire, occasionnel et gratuit, la constitution de toutes garanties au profit de ses associés ou de sociétés dont les associés seraient membres, à condition que cet acte présente un

intérêt pour la Société dont l'objet est également de permettre à ses associés de réaliser des économies ;
 Eventuellement la détention d'un portefeuille de valeurs mobilières et capitaux financiers, notamment la prise de participations ou d'intérêts sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés industrielles, commerciales, financières, civiles françaises ou à l'étranger, en vue de la gestion ou de la revente de ces participations.

Et plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de BAR-LE-DUC.

Capital social : 1.000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Monsieur Laurent ANTUNES demeurant 66 boulevard de Strasbourg, 75010 PARIS.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas ; agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

Pour avis : La Gérance.

[91366102](#)

Par acte SSP du 20/06/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
 Dénomination :

SAINT MIHIEL BAZAR

Objet social : Toute activité se rapportant à la vente en détail et en gros d'articles pour la maison, de meubles, de bazar, d'ornement, d'alimentation et de vêtements, sans vente de boissons alcoolisées.

Siège social : 3 place Maurice Claudin 55300 Saint-Mihiel.

Capital : 1000 €

Durée : 99 ans

Président : M. ALLAOUI El Mostapha, demeurant 3

rue des Pommiers 55200 EUVILLE

Directeur Général : M. JAGHLIT Waël, demeurant 2 rue des Métiers 21560 COUTERNON

Admission aux assemblées et droits de votes : tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Clause d'agrément : Cession libre entre associés.
 Cession soumise à agrément dans les autres cas
 Immatriculation au RCS de BAR-LE-DUC

[91368540](#)

Par ASSP en date du 05/06/2025 il a été constitué une EURL dénommée : TAXI BARDOT SIÈGE SOCIAL : 4, rue des jardins 55210 VIGNEULLES-LÈS-HATTONCHÂTEL CAPITAL : 1000 € OBJET SOCIAL : L'exploitation d'un fonds artisanal de taxi. GÉRANCE : M Yannick BARDOT demeurant 4, rue des jardins 55210 VIGNEULLES-LÈS-HATTONCHÂTEL DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BAR-LE-DUC. Cession des parts réglementée.

[91368827](#)

IMMATRICULATION BLL ETUDE URBAINE Société par actions simplifiée au capital de 12.500 € Siège social : 1 Rue du Chêne Sessile, PAE de la Houquette, 55170 COUSANCES LES FORGES Par ASSP du 24/06/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
 Forme : Société par actions simplifiée
 Dénomination : BLL ETUDE URBAINE
 Siège : 1 Rue du Chêne Sessile, PAE de la Houquette, 55170 COUSANCES LES FORGES
 Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
 Capital : 12.500 €
 Objet : Bureau d'études en maîtrise d'oeuvre VRD Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur

justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
 Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
 Président : M. Benoît Bernard CLER, 12 Rue des Alisiers, 55000 HAIRONVILLE Directrices générales : Mme Léa JEANIN, 1 Rue de l'Eglise, 55500 STAINVILLE et Mme Ludivine VILLEFROY née BESNIER, 4 Rue Basse - Bussy La Côte, 55000 VAL D ORNAIN La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BAR LE DUC POUR AVIS - Le Président

[91368887](#)

Par acte SSP du 17/06/2025 il a été constitué une SCI dénommée :

SCI DATO

Siège social : 1 RUE DU FAUBOURG 55230 SPINCOURT

Capital : 5.000€

Objet : LOCATION DE BIENS IMMOBILIERS

Gérance : Mme DAVID DELPHINE MARIE-NOELLE, 1 RUE DU FAUBOURG 55230 SPINCOURT et M ÖTTL ALEXANDRE CHRISTOPHE CLAUDE, 1 RUE DU FAUBOURG 55230 SPINCOURT.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BAR LE DUC

[91366385](#)

MODIFICATIONS



CERFRANCE ADHEO

SCEA D'ABAINVILLE

Société Civile d'Exploitation Agricole

Capital social : 89 400,00 €

Siège social : GONDRECOURT LE CHATEAU (55130)

– 22 Rue Saint-Blaise

R.C.S. : BAR LE DUC 783 377 666

Avis de modification

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 12 juin 2025, les associés ont constaté la fin des fonctions de gérant de Monsieur Christophe COIRNOT à compter du 29 avril 2025 et ont décidé de nommer Madame Mathilde COIRNOT comme gérante à compter du 29 avril 2025 et ce jusqu'au 31 décembre 2026.

Pour avis et mention,
la gérance.

[91366966](#)

SECU PROTEC 55 Société par actions
simplifiée au capital de 1.000 € Siège
social : 18 avenue de Paris, 55100

VERDUN 882 383 052 RCS BAR LE DUC
Par délibération de l'Assemblée
Générale Ordinaire en date du
02/05/2024, M. Olivier GARNIER,
demeurant 18, Avenue de Paris, 55100
VERDUN a été nommé en qualité de
Directeur Général à compter du
01/05/2024 pour une durée illimitée.
POUR AVIS. La Présidente.

[91364959](#)

NON DISSOLUTION MALGRE LES
PERTES SAS STEELCORP Société par
actions simplifiée au capital de 8.000 €
Siège social : 18 Avenue Gambetta,
55000 BAR LE DUC 948 829 015 RCS
BAR LE DUC Aux termes d'une
délibération en date du 19 juin 2025,
l'Assemblée Générale Extraordinaire des
associés, statuant en application de
l'article L. 225-248 du Code de
commerce, a décidé qu'il n'y avait pas
lieu à dissolution de la Société. POUR
AVIS Le Président

[91364932](#)

CREDIT ASSUR PART'NER FRANCE SASU au capital
de 10000 € Siège social : 4 Rue De La Cote Gerard,
55000 FAINS VEEL 820 371 318 RCS BAR-LE-DUC
D'une décision de l'Associé Unique du 23/05/2025,
il résulte que : - M. Laurent BOUDET, demeurant 4
Rue de la Cote Gerard – 55000 FAINS VEEL a été
nommé en qualité de Président en remplacement de
Mme Virginie MAAS, démissionnaire. L'article 41 des
statuts a donc été supprimé. Mme Virginie MAAS,
demeurant 4 Rue de la Cote Gerard – 55000 FAINS
VEEL, a été nommé en qualité de Directeur Général.
POUR AVIS. Le Président.

[91360101](#)

DISSOLUTIONS

AURIEL

SARL au capital de 3000 €

Siège social : 1 rue Rene Grosdidier

55200 COMMERCY

914 249 677 RCS de BAR-LE-DUC

Aux termes de l'AGE en date du 26/06/2025 les
associés ont décidé la dissolution et sa mise en
liquidation amiable, nommé liquidateur Mme
COUCHOT ADELIN, demeurant 1 rue Rene
Grosdidier 55200 COMMERCY, et fixé le siège de
liquidation au siège social.

Mention au RCS de BAR-LE-DUC.

[91369338](#)

DIVERS



Notaires

M^e JEAN FRANÇOIS MICHEL

Notaire

6 rue Carnot

54260 LONGUYON

INSERTION – CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Jean-François MICHEL ,
Notaire titulaire d'un Office Notarial à LONGUYON
(54260), 6 rue Carnot, soussigné, CRPCEN 54033, le
12 juin 2025, a été conclu le changement de régime
matrimonial portant adoption de la communauté
universelle entre Monsieur **Hervé CREMONESI** et
Madame **Maria de Fatima DA SILVA LOPEZ
CARRAGOSO**, mariés le 24 janvier 1987 et
demeurant ensemble à PILLON (55230) 16
Lotissement des Jardins.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il
y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la
présente insertion, en l'office notarial où domicile a
été élu à cet effet.

Pour insertion : Le Notaire.

[91367984](#)

SUCCESSIONS-VACANTES

Par décision du TJ de BAR-LE-DUC en date du 26/05/2025 le directeur départemental des finances publiques de Meurthe et Moselle, 47 rue Sainte Catherine 54000 NANCY, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de Mme **FOUMINET Brigitte** décédée le 10/05/2024. Réf. 0548148864. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

[91368284](#)

Par décision du TJ de BAR-LE-DUC en date du 26/05/2025, le Directeur départemental des Finances Publiques de Meurthe et Moselle, 47 rue Sainte Catherine 54000 NANCY, a été nommée curatrice/curateur de la succession vacante de M. **TOUSSAINT Pascal** décédé le 28/04/2024. Réf. 0548148867. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

[91368316](#)

Par décision du TJ de BAR-LE-DUC en date du 26/05/2025, le Directeur départemental des finances publiques de Meurthe et Moselle, 47 rue Sainte Catherine 54000 NANCY, a été nommée curatrice/curateur de la succession vacante de Mme

TOUSSAINT Odette décédée le 12/12/2011. Réf. 0548148866. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

[91368324](#)

Par décision du TJ de BAR-LE-DUC en date du 26/05/2025, le Directeur départemental des finances publiques de Meurthe et Moselle, 47 rue Sainte Catherine 54000 NANCY, a été nommée curatrice/curateur de la succession vacante de M. **LECHAUDEL Guy** décédé le 22/10/2013. Réf. 0548148865. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

[91368327](#)

PROCEDURES-ADAPTEES



Maître d'ouvrage : Commune de HEUDICOURT-SOUS-LES-CÔTES
18 rue Charles de Gaulle 55210 HEUDICOURT-SOUS-LES-CÔTES
Tél. : 03 29 90 02 84

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX**

**Aménagement urbain et paysager
des espaces verts publics du village de HEUDICOURT-SOUS-LES-CÔTES (55)**

Maîtrise d'oeuvre :

- SEBA : Rue des Quatre Éléments 54340 POMPEY - Tél. 03 87 30 37 85.
- INGAÏA : 21 Route de Bosserville 54420 SAULXURES-LES-NANCY - Tél. 03 83 49 98 61.

1 - Identification de l'organisme qui passe le marché :

Pouvoir adjudicateur : Commune de HEUDICOURT-SOUS-LES-CÔTES Représentée par Monsieur le Maire.

2 - Communication :

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marchespublics.pro>.

3 - Identification du marché :

Type de marché de travaux : Exécution.

Objet du marché : Aménagement urbain et paysager des espaces verts publics du village.

Lieu d'exécution : Commune de HEUDICOURT-SOUS-LES-CÔTES.

Caractéristiques principales :

Les prestations sont réparties en 2 lots :

Lot(s) 01 : VRD.

Lot(s) 02 : Paysage et mobiliers.

Lot(s) 03 : Démolition amiante.

La répartition des tranches est la suivante :

Lot(s) 01 :

- Tranche Ferme : Secteur 1 et 2.

- Tranche Optionnelle : 01 Secteur 3 et 4.

- Tranche Optionnelle : 02 Secteur 5 et 6.

Lot(s) 02 :

- Tranche Ferme : Secteur 1 et 2.

- Tranche Optionnelle 01 : Secteur 3 et 4.

- Tranche Optionnelle 02 : Secteur 5 et 6.

Lot(s) 03 :

- Tranche Ferme : Secteur 1 et 2.

L'opération ne comprend pas de variante ni de PSE.

4 - Procédure :

La procédure de passation utilisée est : La procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

En application des dispositions de l'article L.2112-2 du Code de la Commande Publique, l'exécution du marché comporte une clause d'insertion obligatoire.

Conditions de participation :

- Capacité juridique de l'entreprise – conditions et moyens de preuve : Les critères de sélection et les justifications demandées sont indiqués au règlement de consultation.

- Capacité économique et financière de l'entreprise – conditions et moyens de preuve : Les critères de sélection et les justifications demandées sont indiqués au règlement de consultation.

- Capacité technique de l'entreprise – conditions et moyens de preuve : Les critères de sélection et les justifications demandées sont indiqués au règlement de consultation.

Les candidatures et les offres ainsi que tous documents associés seront entièrement rédigés en langue française.

Date limite de réception des offres : 4 août 2025 à 12 H 00.

Le délai de validité des offres est fixé à 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Jugement des offres : Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles L.2152-1 à L.2152-4, R. 2152- 1 et R. 2152-2 du Code de la commande publique et donnera lieu à un classement des offres.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères :

- 1- Valeur technique : 60,00 %.

- 2- Prix des prestations : 40,00 %.

Chaque candidat se verra attribuer une note globale sur /100.

5 - Informations complémentaires :

Le DCE est téléchargeable et les plis doivent être transmis électroniquement via le site : <https://www.marchespublics.pro>.

Instance chargée des procédures de recours :

Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal Administratif de NANCY - 5 place de la Carrière CO N° 20038 - 54036 NANCY CEDEX CO N°20038 - Tél. : 03 83 17 43 43 - Télécopie : 03 83 17 43 50 - Courriel : greffe.ta-nancy@juradm.fr

Date d'envoi de l'avis à la publication : vendredi 27 juillet 2025.

91369686